

Boinville le Gaillard - Bretonville - Le Bréau sans Nappe - Le Petit Orme
Villeray - La Croix Boissée - PN42

A la une...

Dans ce numéro :

État Civil	
Listes des délibérations	Page 2
Budget, Tarif Subventions	Page 4
Nouveau Conseil	Page 6
Commissions et Syndicats	Page 7
Rambouillet Territoire	Page 9
Travaux	Page 10
Transports	Page 11
Retour sur Evènements	Page 12
Commémorations	Page 13
Réseau cuivre Enquête publique	Page 14
SIVOS de la Pointe du Diamant	Page 15
Les Associations	Page 17
Les Bonnes pratiques	Page 21
Les Evènements à venir	Page 22
Eté culturel	Page 25
Les animaux	Page 26
Infos utiles	Page 28



Chères Boinvilloises, chers Boinvillois

Le 15 mars dernier, vous avez choisi une nouvelle équipe municipale pour accompagner et administrer notre village. Composée de femmes et d'hommes impliqués et investis dans la vie locale, cette équipe a fait le choix de consacrer son temps et son énergie au service de tous, malgré le contexte financier difficile que connaissent aujourd'hui de nombreuses communes françaises.

Je tiens également à adresser mes remerciements aux anciens conseillers municipaux qui ont choisi de ne pas renouveler leur mandat. Leur engagement et le travail accompli au fil des années ont contribué au développement et à la vie de notre commune.

De nombreux projets et actions restent encore à mener, et vous pouvez compter sur notre entière mobilisation pour les faire aboutir tout au long de ce mandat.

La vitalité d'un village repose également sur l'engagement associatif. À l'image d'un conseil municipal, une association vit grâce à des femmes et des hommes bénévoles qui donnent de leur temps pour animer notre commune. L'OSASC a aujourd'hui besoin de nouvelles énergies pour poursuivre ses actions et ses animations; la municipalité lui apporte tout son soutien.

Cet Écho Boinvillois est particulièrement riche. La commission communication a souhaité y présenter les actions menées en 2025 ainsi que les informations utiles à la vie de notre village.

Nous espérons que vous aurez autant de plaisir à le découvrir que nous en avons eu à le réaliser.

Avec quelques semaines d'avance, l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter à toutes et à tous un très bel été, rythmé par les animations estivales, notamment notre feu du 13 juillet et la séance de cinéma en plein air.

Soyez assurés de notre engagement pour faire de « Bien vivre à Boinville » bien plus qu'un slogan mais une réalité partagée au quotidien.

Thomas HARON

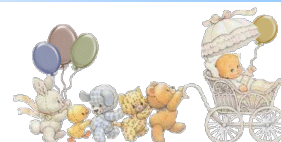
« Mai en fleurs, promet des heures de bonheur »



ÉTAT CIVIL

NAISSANCE

GERAN ROSMADE Keïssy, née le 23 février 2026



MARIAGE

M. **BARBIERI** Pierre et Mme **FILOU** Charlotte, le 02 mai 2026

PACS

M. **SISSOKO** Adama et Mme **BURLASOVA** Katarina, le 04 avril 2026

DÉCÈS

M. **ALLAGHEN** Patrice, décédé le 12 janvier 2026

Vous souhaitez faire paraître ou pas, dans ce journal et/ou sur le site internet de la commune:

- la naissance de votre enfant,
- votre mariage ou votre PACS,
- un baptême civil,
- le décès d'un proche,
- vous venez d'arriver sur notre commune
- vous êtes assistante maternelle, artisan, commerçant, et vous souhaitez vous faire connaître

La loi informatique et liberté nous impose de vous faire remplir un formulaire dans le cadre du RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données).

Sans ce document aucune publication ne sera effectuée.

Vous pouvez en faire la demande, par mail ou par courrier ou auprès du secrétariat de la mairie . Ce formulaire devra être retourné en mairie.



Liste des délibérations du Conseil Municipal du 6 mars 2026

➤ Vote du compte financier unique 2026 - Budget primitif	A l'unanimité
➤ Affectation du résultat	A l'unanimité
➤ Vote du budget 2026	A l'unanimité
➤ Vote des taux d'imposition 2026	A l'unanimité
➤ Tarifs cimetière	A l'unanimité
➤ Tarif location salle polyvalente	A l'unanimité
➤ Octroi d'une subvention aux restos du cœur les relais du cœur pour l'année 2026	12 pour 1 abstention
➤ Octroi d'une subvention à la FNACA d'Ablis pour l'année 2026	9 pour 4 abstentions
➤ Octroi d'une subvention à l'ADMR78 pour l'année 20216	12 pour 1 abstention
➤ Rapport d'activité 2025 SITRD	A l'unanimité
➤ Transfert d'affectation de 4 parcelles longeant la RN191—Petit Orme	A l'unanimité
➤ Modification du règlement de la salle polyvalente	A l'unanimité
➤ Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer l'avenant de la convention avec la SPA	A l'unanimité
➤ Prise de possession d'immeuble sans maitre	A l'unanimité



Liste des délibérations du Conseil Municipal du 21 mars 2026

➤ Election du Maire	Bruno BARBE : 4 Thomas HAROUN : 10 Blanc : 1
➤ Détermination du nombre d'adjoint	A l'unanimité
➤ Election des adjoints — liste candidat : 1er adjoint Jean-Louis FLORES - 2ème adjointe Katia VACHEROT	14 pour 1 nul
➤ Vote des indemnités de fonction	14 pour 1 abstention
➤ Délégations consenties au Maire par le Conseil Municipal	A l'unanimité
➤ Désignation des délégués à la Communauté d'Agglomération Rambouillet Territoires	A l'unanimité
➤ Désignation des délégués au SIVOS de la Pointe du Diamant	A l'unanimité
➤ Désignation des délégués au Syndicat Intercommunal des Transports de la Région de DOURDAN (SITRD)	A l'unanimité
➤ Proposition des délégués au Syndicat de l'Eau et de l'Assainissement du Sud Yvelines (SEASY) à Rambouillet Territoires	A l'unanimité
➤ Désignation des délégués à la mission locale de Rambouillet	A l'unanimité
➤ Proposition des délégués au Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères (SICTOM)	A l'unanimité
➤ Désignation des délégués au Comité Nationale d'Action Sociale (CNAS)	A l'unanimité
➤ Désignation d'un délégué au Comité Départemental des Retraités et des Personnes Agées (CODERPA).	A l'unanimité

Liste des délibérations du Conseil Municipal du 07 avril 2026

➤ Désignation des membres des commissions municipales	A l'unanimité
➤ Délibération portant élection de la commission d'appel d'offres (article LI 411-5 du C.G. C.T)	A l'unanimité
➤ Création d'une commission extra-communale « Commission extra-Communale d'Action Sociale »	A l'unanimité
➤ Autorisation donnée au Maire pour signer la convention avec la SPA concernant la campagne de stérilisation des chats libres	A l'unanimité
➤ Autorisation de signature pour le renouvellement de la convention de mission d'accompagnement à la mise en place du règlement n°2016/G79, dit règlement général sur la protection des données (RGPD)	A l'unanimité
➤ Subvention imagine'R 2026/2027	A l'unanimité
➤ Participation au transport scolaire : carte scol R 2026/2027	A l'unanimité
➤ Désignation du délégué correspondant défense	A l'unanimité
➤ Renouvellement de la commission communale des impôts directs CCID	A l'unanimité



Liste des délibérations du Conseil Municipal du 28 avril 2026

➤ Création du nombre de poste d'adjoints	A l'unanimité
➤ Élection du 3ème adjoint - M. Bruno BARBÉ	A l'unanimité
➤ Vote des indemnités de fonction - Annule et remplace la délibération N° 18/2026	A l'unanimité
➤ Création d'une commission extra-communale « Fleurissement »	A l'unanimité
➤ Délégation donnée au Président du SEASY pour la conduite et la coordination de l'enquête publique relative au Schéma Directeur d'Assainissement (SDA) et aux zonages d'assainissement	A l'unanimité
➤ Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer le renouvellement du contrat de prestations de services fourrière animale (SACPA)	A l'unanimité
➤ Subvention aux associations communales 2026 : Ensemble C'est Tellement Mieux (ECTM) et Les Hirondelles	A l'unanimité

VOTE DU BUDGET 2026 ET DES 3 TAXES

Vote du Budget 2026 :

Le Conseil Municipal après avoir délibéré décide à l'unanimité, de voter le budget primitif 2026 tel que présenté par Monsieur le Maire :

- **Pour la section de fonctionnement** le budget s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de **696 651.82 €**
- **Pour la section d'investissement** le budget s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de **135 478.95 €**

=> Vote des 3 Taxes :

Le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité de reconduire sur 2026 les taux 2025 :

TH (Taxe d'Habitation) : 10,28 %

TFB (Taxe sur le Foncier Bâti) : 28,10 %

TFPNB (Taxe sur le Foncier Non Bâti) : 44,01 %

Aucune augmentation de taux n'est appliquée pour 2026.



Location salle polyvalente



Le Conseil municipal a décidé de **maintenir les tarifs** de location de la salle polyvalente 2025 pour **l'année 2026** :

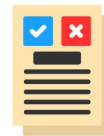
Pour les Boinvillois : 430,00 €

Tarif pour les 18 ans : 162,00 €

Pour les Extérieurs : 880,00 €

Les tarifs sont applicables du **1 mai 2026 au 31 mai 2027.**

Modification du règlement d'utilisation de la salle polyvalente



Conformément à l'arrêté Préfectoral SIDPC n°2026-013 portant interdiction de l'usage de dispositifs pyrotechniques de type F1 dans les locaux fermés de certains établissements recevant du public, la Mairie a procédé à la modification du règlement d'utilisation de la salle polyvalente en y incluant l'interdiction donnée par cet arrêté notamment l'utilisation de feu de bengale.

Tarifs concessions Cimetière et Columbarium, jardin du souvenir



Considérant la nécessité de mettre à jour les tarifs des concessions du cimetière conformément à l'article L.2223-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal après en avoir délibéré décide à l'unanimité de maintenir les tarifs 2025 pour l'année 2026.

Les subventions 2026 pour les associations de la commune :



Afin de pouvoir aider les associations qui œuvrent sur notre commune pour nous apporter des rendez-vous chaleureux et conviviaux, le conseil municipal a délibéré à l'unanimité une subvention pour ECTM (Ensemble C'est Tellement Mieux) et une subvention pour Les Hirondelles. Ces associations jouent un rôle important dans l'animation de la vie locale, les activités culturelles, sportives et éducatives et apportent un lien social la Mairie leur octroie une subvention.

L'OSASC étant en pleine restructuration et cherchant des bénévoles, la demande de subvention n'est pas encore arrivée en Mairie

Les subventions 2026 pour les associations extérieures à la commune :



La Mairie étudie et délibère sur chaque demande de subvention qu'elle reçoit.

Elle participe pour des associations qui sont en lien direct ou indirecte avec la commune :

Subvention FNACA

Subvention Radio Associative RVE

Subvention ADMR 78

Subvention « Restos du Cœur »

Pourquoi ces associations ?

La FNACA (Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie) est une association reconnue pour son engagement envers les anciens combattants et leur famille. Le Comité d'Ablis joue un rôle crucial dans la mémoire et le soutien aux anciens combattants du secteur d'Ablis.

L'ADMR78 (Aide à Domicile en Milieu Rural) : est une association qui vient en aides aux familles, aux personnes âgées. La commune subventionne l'antenne de Saint-Arnoult- en Yvelines qui intervient sur notre commune notamment pour le service à domicile, en l'occurrence les soins infirmiers à domicile)

Les « Restos du cœur » : Les relais du cœur, délégation des Yvelines mènent des actions envers les plus défavorisés sur notre département et la commune souhaite soutenir ces actions.

La Radio RVE (Radio Vieille Église) est une radio associative qui diffuse depuis 1981 des informations pour les communes, la communauté d'agglomération, le Département et la Région en mettant en avant les associations et talents locaux. Elle joue un rôle essentiel dans la vie locale de notre région.



Installation du Conseil Municipal

Suite aux élections municipales du 15 mars 2026,
le Conseil Municipal a été installé le 21 mars 2025.



Thomas HAROUN a été élu **Maire**.

Le Conseil après en avoir délibéré le 21 mars 2026 puis le 28 avril 2026 a décidé de créer trois postes d'adjoints au Maire, respectivement occupés par :

- **Jean-Louis FLORES**, Premier adjoint
- **Katia VACHEROT**, Deuxième adjointe
- **Bruno BARBÉ**, Troisième adjoint.



Thomas HAROUN



Jean-Louis FLORES



Katia VACHEROT



Bruno BARBÉ



Maria GONÇALVES



Emmanuel FILOU



Claudine FLORES



Denis SAVOURÉ



Samantha BOUVET



Laurent CLEMOT



Emmanuelle POINTET



Alexis LEBOUTEUX



Laetitia FABIANI



Christine BILLON



William BELTOISE



Margaux GUERRIER

Elue suppléante

Constitution des Commissions Municipales et Désignation des délégués aux Syndicats

Les commissions municipales sont au nombre de 7.

(En cours de mandat des commissions ponctuelles peuvent être créées, pour des besoins particuliers, sans que celles-ci soient pérennes).



Conseil
municipal

Elles sont composées de membres issus du Conseil Municipal, qui, sur la base du volontariat ou sur demande du Maire, choisissent de travailler dans une ou plusieurs commissions. **Le Maire**, de par sa fonction, est **Président de droit** de l'ensemble des commissions.

Il désigne pour chacune de celles-ci un Vice-Président, en charge de leur animation.

Toutes les commissions n'ayant pas de pouvoir décisionnaire, celles-ci proposent des orientations qui sont exposées lors d'une séance plénière du conseil municipal.

Ces commissions municipales couvrent les domaines tels que :

Commission Communication



Cette commission est chargée de la gestion des contenus du site internet de la commune, de l'application **Panneau Pocket**, de la rédaction des différents moyens de communication avec les administrés (**Écho Boinvillois**, **Flash infos Mairie**, **invitations** ...).

Commission Urbanisme



Elle assure l'examen des dossiers (Permis Construire, Demande de Travaux Préalable) relevant du développement urbain et durable, de la consultation des dossiers du droit des sols et du suivi concernant le **Plan Local d'Urbanisme (PLU)**.

Commission Fêtes et Cérémonies



Elle assure l'organisation de **cérémonies diverses**, et la gestion des locations de la **salle polyvalente**.

Commission Budget



Cette commission prépare le budget communale et suit les achats de fonctionnement, des investissements et des commandes publiques, des finances et de la fiscalité

Commission Patrimoine Communal et Voirie



Cette commission traite des dossiers relatifs aux **travaux d'entretien** à réaliser sur les **bâtiments communaux**, de **l'éclairage public**, de la **signalisation de la commune**, suivre la gestion des dossiers de **voirie** (entretien et aménagement) et **proposer de nouveaux investissements** permettant d'améliorer les bâtiments existants ou de développer le patrimoine de la commune par de nouvelles acquisitions. Elle traitera également le suivi et la gestion du cimetière.

Commission extra **Communale d'Action Sociale** (CCAS)

Elle a pour objectifs :

- Améliorer l'accueil des demandeurs d'aide sociale, le cas échéant en se déplaçant au domicile des intéressés dans la mesure des possibilités des membres de la CCAS.
- Servir d'intermédiaire pour toute demande de renseignement ou d'aide ménagère.
- Être le lien avec le Centre Intercommunal d'action sociale (CIAS) de Rambouillet Territoires et les organismes d'action sociale.
- Accompagner et diriger les intéressés vers l'organisme qui pourra répondre au mieux à leurs demandes.
- Mettre en place des bons de chauffage.
- Organiser et proposer le repas annuel pour les personnes du troisième âge.

La CCAS est constitué de Monsieur le Maire, de 4 membres du conseil municipal et de 4 membres extérieur au conseil.

**Commission** extra communale **Fleurissement**

Elle gère l'entretien du jardin partagé, l'organisation du fleurissement du village, l'arrosage de certaines zones du village, ainsi que la préparation et la gestion des concours organisés par le Département et la Région.

Le Fleurissement est constitué de Monsieur le Maire, de 4 membres du conseil municipal et de 6 membres extérieurs au conseil.



Pour ce nouveau mandat , le nouveau conseil a également désigné de nouveaux délégués dans les syndicats suivants:

- Délégués à la Communauté d'Agglomération Rambouillet Territoires (CART)
- Délégués au SIVOS de la Pointe du Diamant
- Délégués au Syndicat Intercommunal des Transports de la Région de DOURDAN (SITRD)
- Délégués au Syndicat de l'Eau et de l'Assainissement du Sud Yvelines (SEASY)
- Délégués au Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères (SICTOM)
- Délégués à la Mission Locale de Rambouillet
- Délégués au Comité Nationale d'Action Sociale (CNAS)
- Délégué au Comité Départemental des Retraités et des Personnes Agées (CODERPA).
- Délégués de la commission d'appel d'offres
- Correspondant défense
- Correspondants intempéries
- Commission Communale des Impôts Directes

Vous pouvez retrouver tous les noms des conseillers par commissions et les délégués par syndicats sur le site internet de la commune.

À la découverte de Rambouillet Territoires



Vous avez sûrement déjà entendu parler de Rambouillet Territoires... mais savez-vous vraiment ce qui se cache derrière ce nom ?

Une communauté d'agglomération est une structure qui permet à plusieurs communes de travailler ensemble autour de projets communs : transports, développement économique, culture, sport, petite enfance, environnement... Autant de domaines essentiels au quotidien des habitants !

Située entre Versailles et Chartres, Rambouillet Territoires réunit aujourd'hui 36 communes. Entre patrimoine culturel, espaces naturels préservés et dynamisme économique, notre territoire possède de nombreux atouts.

RAMBOUILLET TERRITOIRES EN CHIFFRES



Derrière ces chiffres, ce sont surtout des services, des équipements et des projets qui facilitent la vie quotidienne des habitants et participent au dynamisme de notre territoire.

Travaux sur la commune



Nouveau parking au Bréau sans Nappe :

Un parking a récemment été aménagé au Bréau sans Nappe afin de faciliter le stationnement et améliorer la sécurité dans ce secteur.

Cette réalisation a été rendue possible grâce à une subvention de l'État issue de la redistribution des amendes de police, permettant ainsi de financer cet aménagement sans trop mobiliser le budget communal. Un aménagement utile pour le quotidien des habitants.

AVANT



APRES

Point-à-temps 2026

La campagne point-à-temps 2026 est lancée !! Le point à temps est une technique d'entretien qui permet de réparer localement les chaussées endommagées en appliquant une couche de bitume et de gravillons, afin de redonner de l'étanchéité à la route et limiter l'apparition de nouvelles détériorations.

Un premier relevé a été fait fin avril par le Maire et les élus de la commission Patrimoine communal et Voirie dans le but de repérer les nids-de-poule, fissures et autres faïençages à revoir sur Boinville et ses hameaux. Un second relevé sur toute la commune a été fait le 7 mai avec la société Gauriat.

Celle-ci va établir un devis. **Ces travaux seront terminés avant l'été.**

Travaux sur la RN191 :

**Circulation perturbée entre Ablis et Allainville
en août et septembre 2026**



La Direction des routes d'Île-de-France (DiRIF) engagera cet été d'importants travaux de rénovation de la chaussée sur la RN191, entre Ablis et Allainville, sur près de 9 kilomètres dans les deux sens de circulation. Cette opération, représentant un investissement de 2 millions d'euros, vise à améliorer la sécurité et la durabilité des revêtements routiers.

Le chantier se déroulera du 3 août au 25 septembre 2026 en deux phases. Du 3 au 28 août, certaines portions de la RN191 seront fermées en semaine, du lundi matin au vendredi après-midi, avec la mise en place de déviations locales, notamment par Boinville-le-Gaillard et Saint-Arnoult-en-Yvelines. Du 14 au 25 septembre, des fermetures nocturnes seront instaurées de 22 heures à 5 heures dans les deux sens de circulation.

Des itinéraires de déviation seront prévus pour les véhicules légers comme pour les poids lourds afin de limiter les perturbations. Les usagers sont invités à anticiper leurs déplacements et à se tenir informés des conditions de circulation. Plus d'informations seront communiquées ultérieurement.

Transports

Transport scolaire : la commune soutient les familles pour les cartes Scol'R et Imagin'R

Bonne nouvelle pour les familles de Boinville-le-Gaillard : la commune renouvelle son aide au transport scolaire pour l'année 2026/2027.

Lors du Conseil municipal du 7 avril dernier, les élus ont décidé de maintenir une participation financière pour la **carte Scol'R**, utilisée par les élèves se rendant **au collège de Saint-Arnoult-en-Yvelines**, et d'**élargir son soutien financier à la jeunesse boinvilloise utilisant la carte Imagin'R**.

Une aide concrète pour le quotidien des familles

- Le coût de la **carte Scol'R** s'élève cette année à 284,66 € (après la déduction de la participation du Département des Yvelines de 62 €). Afin d'alléger cette dépense, la commune apportera une aide de 55 € par carte.
- 55 €, c'est aussi le montant de l'aide financière apportée à nos **collégiens et nos lycéens domiciliés à Boinville-le-Gaillard** qui utilisent leur carte Imagin'R dont le coût s'élève à 393,30€.



Lors du conseil du 7 avril, la municipalité a décidé d'élargir cette aide à notre jeunesse scolarisés en **établissement publics et privés**.

Ces deux décisions s'inscrivent dans la volonté municipale de soutenir les familles face aux dépenses liées à la scolarité et aux déplacements des enfants.

Quelles démarches pour en bénéficier ?

Pour obtenir l'aide pour la carte Scol'R, les familles devront :

- ⇒ Fournir un justificatif attestant du règlement de la carte Scol'R
- ⇒ Transmettre un relevé d'identité bancaire (RIB)
- ⇒ Déposer leur demande en mairie **avant le 15 décembre 2026**

Pour obtenir l'aide pour la carte Imagin'R, les familles devront

- ⇒ **Déposer le formulaire** de demande de carte Imagin'R ou de renouvellement **en mairie préalablement** pour que soit déduite directement l'aide communale.
- ⇒ Si vous payez par chèque, pensez à déduire le montant de la subvention.

Les nouveaux habitants, quant à eux, pourront déposer leur dossier sans contrainte de date.

Par cette mesure, Boinville-le-Gaillard réaffirme son engagement en faveur de l'éducation et de l'égalité d'accès aux services pour tous les jeunes du village.

Pour toute information, contacter la mairie : 01 30 59 11 42 / mairie@boinville-le-gaillard.fr

Soutien à la demande d'un bus supplémentaire sur la ligne S78L146 A2

Une pétition de parents d'élèves concernant les conditions de transport des collégiens empruntant la ligne S78L146 A2 reliant Boinville-le-Gaillard et Saint-Martin-de-Bréthencourt au collège de Saint-Arnoult-en-Yvelines est arrivée en Mairie.

Au regard des difficultés rencontrées par les familles et des besoins exprimés dans cette pétition, les élus de la commune de Boinville-le-Gaillard se joignent pleinement à cette initiative afin d'appuyer les familles et de contribuer à l'amélioration des conditions de transport des élèves.

Le dossier a été transmis à Ile de France Mobilité ainsi qu'à Rambouillet Territoire.

Lors de l'édition de cet Écho, Île-de-France Mobilités nous a adressé un retour défavorable à la suite des comptages réalisés du 9 au 20 mars 2026.

Retour sur Evènements

Repas de fin d'année des anciens du village

Comme chaque année, nous avons eu le plaisir de vous retrouver pour le traditionnel repas de fin d'année dédié aux anciens du village le **samedi 06 décembre 2025**. Ce moment convivial a permis à chacun de partager un bon repas, d'échanger et de profiter d'un temps chaleureux dans une ambiance festive.



Ces rencontres sont toujours très appréciées et participent à maintenir le lien entre les habitants de notre commune.

Un grand merci à toutes les personnes présentes ainsi qu'à celles et ceux qui ont contribué à l'organisation de ce moment de convivialité notamment les membres de la CCAS.

Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous en décembre 2026 pour le prochain repas des anciens. Au plaisir de vous y retrouver nombreux !

Les Vœux du Maire 2026

C'est en présence de Mme la Ministre de l'Égalité entre les femmes et les hommes et de la Lutte contre les discriminations **Aurore BERGE** et de Mme la députée de la 10ème circonscription des Yvelines **Anne-Sophie RONCERET**, Mme **Anne CABRIT**, Conseillère Régionale, Maire d'Orsonville, M. **Geoffroy BAX DE KEATING** Conseiller Départemental, Maire du Perray en Yvelines, M. **Jean-François SIRET** Maire d'Ablis, M. **Jean-Pierre MALARDEAU** Maire de Prunay-en-Yvelines, Mme la **Lieutenante TATIN** Cheffe du Centre de Secours d'Ablis, le **Major VERIN** Commandant de la Brigade de Gendarmerie d'Ablis, que nous nous sommes rassemblés pour la **cérémonie des vœux le samedi 24 janvier 2026**.



Après son traditionnel discours rappelant les différentes actions menées et effectuées dans notre village au cours de l'année, M. le Maire a remercié les associations qui font vivre notre village.

Puis M. le Maire Jean-Louis FLORES, a reçu de Mme la Ministre Aurore BERGE la médaille d'honneur de l'Assemblée Nationale en remerciement de son engagement et de son dévouement durant ses 4 mandats.

Cette cérémonie a été suivie par la remise de la médaille du Travail à Mme **Valerie LE GUYADER**, médaille d'or pour ses 30 années de service.

A la fin de la cérémonie, nos élus ont pu échanger et partager un moment de convivialité avec les Boinvillois, les Boinvilloises et les nouveaux arrivants dans notre village autour d'un buffet apéro-dinatoire préparé par Fabrice et son équipe de l'OSASC, nous tenons à leur adresser nos remerciements ainsi qu'à William pour la décoration.



Commémorations

19 mars. Journée nationale

À la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc

Comme chaque année, notre commune s'est rassemblée pour commémorer le cessez-le-feu en Algérie de 1962, un moment chargé d'histoire et d'émotions. Cette cérémonie, empreinte de respect et de recueillement, a été célébrée par Le Maire M. Jean-Louis FLORES, en présence de tous les élèves de l'école élémentaire et des enseignantes ainsi que du Président de la FNACA (Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie) d'Ablis.



Après la montée des Couleurs, la lecture du texte officiel et le chant de la Marseillaise, une gerbe a été déposée au pied du monument aux morts par les élèves.



Commémoration du 8 mai 1945

Une trentaine de personnes, de toutes les générations, s'est réunie le 8 mai, sous un soleil éclatant, autour du monument aux morts afin de commémorer le 81^{ème} anniversaire de la victoire des Alliés sur l'Allemagne nazie et la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe.

Cette cérémonie du souvenir a permis de rendre hommage à toutes celles et ceux qui ont combattu pour la liberté, et notamment aux habitants de notre commune morts pour la France, ainsi qu'aux victimes des conflits.



Monsieur le Maire, Thomas HAROUN, a rappelé l'importance du devoir de mémoire dans un contexte international toujours marqué par des tensions et des menaces, soulignant la nécessité de sensibiliser les jeunes générations à l'esprit de défense et au souvenir des sacrifices consentis pour préserver la paix et la liberté. La cérémonie s'est terminée par un sympathique pot de l'amitié gourmand à la salle polyvalente.



À travers cette cérémonie, notre commune a une nouvelle fois affirmé son attachement au souvenir, à la transmission de l'histoire et aux valeurs de la République.





La fin du réseau cuivre sur notre commune

Le réseau cuivre, qui permet aujourd'hui le téléphone fixe et l'ADSL, va disparaître progressivement sur tout le territoire.

La migration vers la fibre est **obligatoire avant janvier 2028**. Passé cette date, les habitants non raccordés verront leurs services téléphoniques et internet interrompus.

Dès à présent, il n'est plus possible de prendre un abonnement ADSL.

Une aide financière de l'État

Pour accompagner cette transition, l'État propose une aide exceptionnelle pour les particuliers et les TPE devant réaliser des travaux sur leur propriété (gaine bouchée, regard introuvable, passage impossible...).

Les demandes sont à déposer en ligne auprès de l'Agence de services et de paiement :

<https://puma.asp-public.fr/puma/aide/rcf-dpc>

- Jusqu'au 31 janvier 2027 pour les particuliers
- jusqu'au 30 juin 2027 pour les TPE

Pour en savoir plus sur le dispositif : <https://www.asp.gouv.fr/aides/fibre-optique-aide-au-raccordement>.

Une solution plus performante et accessible

La fibre permet :

- Une connexion plus fiable et plus rapide..
- Un meilleur confort d'usage au quotidien.
- Des offres d'abonnement souvent équivalentes ou moins chères que l'ADSL.
- La possibilité de souscrire une offre téléphone fixe seul, sans internet.

- Téléassistance : continuité du service

Les dispositifs de téléassistance départementaux peuvent être adaptés à la fibre. Les usagers concernés peuvent contacter VITARIS au 01 30 56 43 91 pour organiser la transition.

N'attendez pas la dernière minute

Le raccordement peut nécessiter des démarches et des délais. Anticiper dès maintenant permet d'éviter toute coupure de téléphone ou d'internet.

Pensez à contacter votre opérateur télécom pour souscrire une offre fibre.

Bouygues : 3106 Free : 1044
Orange : 3900 SFR : 1099

Une attention particulière doit être portée aux équipements ne fonctionnant qu'en 2G ou 3G comme par exemple les anciens téléphones, les alarmes connectées, les systèmes de téléassistance, les dispositifs médicaux ou encore les interphones.

Besoin d'aide pour le raccordement ?

Yvelines Fibre peut vous accompagner via la mairie ou sur demande depuis **yvelinesfibre.fr** - rubrique « Nous contacter ».

Pour en savoir plus :
www.yvelinesfibre.fr



Enquête Publique - Modification n°1 du PLU

La commune a organisé une enquête publique relative à la modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme (PLU). Cette modification avait pour objectif de pérenniser l'activité agricole en réduisant l'emprise d'une zone Ap au profit d'un classement en zone A, ainsi que de simplifier et clarifier certaines règles du règlement afin de limiter les difficultés d'interprétation et d'application.

L'enquête publique s'est déroulée du mardi 17 février 2026 au vendredi 20 mars 2026 à 17 h 00. Durant cette période, le dossier a pu être consulté en mairie aux horaires d'ouverture ainsi qu'en ligne sur le site officiel de la commune.

Madame Roselyne LECOMTE, désignée par le Tribunal Administratif de Versailles, a assuré plusieurs permanences en mairie afin de recueillir les observations et propositions du public les 27 février, 13 mars et 20 mars 2026.

À l'issue de l'enquête, le rapport, les conclusions de la commissaire enquêteuse ainsi que le procès-verbal de synthèse ont été établis. Ils sont disponibles sur le site de la Mairie. L'approbation de cette modification sera soumise au prochain Conseil Municipal.



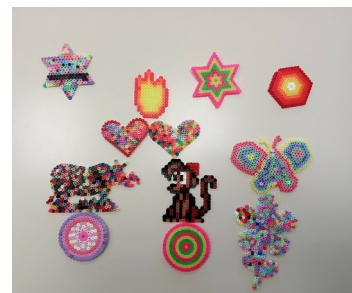
Le Centre de Loisirs



**Depuis notre dernier rendez-vous, le centre de loisirs n'a pas chômé... et les enfants non plus !
Retour sur des semaines bien remplies, entre découvertes, rires et créativité.**

Vacances de printemps : ça a bougé !

Du 20 au 30 avril 2026, une vingtaine d'enfants ont investi le centre pour des journées riches en activités. Au programme : bricolages pour décorer le centre, ateliers cuisine et pâtisserie pour réveiller les papilles, jeux de société, sport et même la construction d'un hôtel à insectes.



Moment fort de ces vacances : un grand rallye photo dans les rues de la commune, à la rencontre des Boinvillois !

Sans oublier les sorties très attendues : exploration de l'Espace Rambouillet, séance cinéma pour les plus grands, découverte de la plaine de jeux des Carreaux et de sa ferme pédagogique, et une rencontre conviviale avec le centre de loisirs d'Ablis sur l'aire de jeux de Bretonville.

Les mercredis : jamais de routine !

En janvier et février, les mercredis ont eux aussi été bien animés. Les enfants ont pu :

- préparer leur propre galette des rois
- relever des défis sportifs
- s'initier au tennis sur les terrains d'Ablis
- tenter leur chance lors d'un bingo rempli de surprises
- découvrir les gestes de premiers secours à travers des jeux de rôle



Et ce n'est pas tout ! Entre jeux de connaissances, célébration du Nouvel An chinois, Chandeleur gourmande, fabrication de pâte à modeler maison ou encore matinée casino, chacun a trouvé de quoi s'amuser.





À ne pas manquer !

Le 24 juin, l'équipe vous invite à un apéritif convivial en fin de journée. À cette occasion, une exposition photo vous permettra de revivre les meilleurs moments de l'année.

Un questionnaire de satisfaction vous sera également proposé pour continuer à améliorer le centre et préparer au mieux la rentrée 2026.

Été 2026 : on se prépare !

Le centre de loisirs sera ouvert :

- du lundi 6 au vendredi 24 juillet
- puis du lundi 17 au lundi 31 août

Les inscriptions sont déjà ouvertes sur votre portail famille.

Attention : la date limite pour les inscriptions de juillet est fixée au 17 juin.

Pensez-y !

Avec la rentrée qui approche, n'oubliez pas de réinscrire vos enfants : cantine, périscolaire, mercredis, vacances... tout se fait via le portail famille.

Pensez également à la carte Scol'R pour le transport scolaire.

Une chose est sûre : au centre de loisirs, on ne s'ennuie jamais... et ce n'est pas près de s'arrêter !

Planning de juin et juillet 					
	Mercredi 03	Mercredi 10	Mercredi 17	Mercredi 24	Mercredi 01/07
Matin	Journée Italie Préparation de pizzas 	 Fabrication d'un cadeau pour les gens qu'on aime	Matinée vélo ou trottinette 	Fashion Week  Défilé et sa séance photo	Sortie forêt 
Midi		Friand au fromage Croustillant fromager Macaronis Vache picon Liégeois vanille	Pâté de volaille sans porc Pilon de poulet tex mex Pommes vapeur quartier Yaourt sucré Beignet framboise	Salami forestier Poulet rôti au jus Pommes lamelles persillées Pont l'évêque AOP Donut's	Pastèque Lasagne au saumon Salade verte Fromage du jour Flan nappé caramel
Après midi	Sieste Promenade autour de Boinville 	Sieste Fabrication d'un jeu de société en bois 	Sieste Tournoi de pétanque 	Sieste Préparation apéritif du soir 18h-21h Apéritif + Exposition porte ouverte 	Sieste Vidéo 



Les Associations

Le Club des Hirondelles

Le club des Hirondelles a besoin d'adhérents pour continuer à perdurer. Si vous avez 60 ans ou plus, n'hésitez pas à venir partager un moment de convivialité autour d'un café et de douceurs, une partie de belote ou jeux de société si vous le souhaitez !

Rendez-vous tous les lundi après-midi à la salle polyvalente !

Pour plus d'informations vous pouvez contacter Mme Margareth DUMAS au 06 86 01 92 56.



Quoi de neuf pour l'Association

« Ensemble C'est Tellement Mieux » (ECTM) ?



Nous avons commencé l'année avec une session **master class galette des rois**, proposée par **Frédérique**. Petits et grands gourmands des 4 villages sont venus cuisiner et la déguster à Paray Douaville.

Plaisir garanti !



Après le sucré, ce fut le tour de la cuisine salée avec un **atelier fabrication de samossas** proposé par **Nathalie** à Boinville. Petit collectif mais ambiance très sympa avec ce repas partagé. Même pour éplucher des oignons, c'est tellement sympa de cuisiner ensemble en papotant. Ce que l'on adore surtout, c'est lorsque nos animations sont l'occasion, pour deux voisins qui ne se connaissaient pas, de se rencontrer : **opération réussie !**



Et puis un peu d'Histoire et d'émerveillement avec la **visite de Rochefort en Yvelines** par une guide de l'office du tourisme de Rambouillet. C'est l'occasion de retrouver des habitués de l'association et quelques nouveaux venus. Nous nous sommes aperçus que ce village à côté duquel nous passons souvent sans le voir, regorge en fait des traces d'une histoire médiévale et récente riche et de 3 châteaux.

Pour les mois à venir, vous pourrez d'abord venir **randonner avec Denis**, entre Orsonville et l'Aunay, la **matinée du dimanche 7 juin**. Et puis les premiers jours des vacances d'été, petits et grands pourrons se rafraîchir à la **piscine l'Odyssée de Chartres** le **samedi 04 juillet**.

D'autres animations auront lieu à la sortie de l'été et pour Halloween. Nous vous en tiendrons informés par Panneau Pocket.

L'association ECTM crée des moments de partage et de convivialité, pour renforcer les liens au sein de nos villages.

Vous êtes tous invités à participer et à nous rejoindre lors de ces événements enrichissants !

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à nous contacter sur ectm78660@gmail.com ou sur la page Ensemble C'est Tellement Mieux de Facebook.

A bientôt !





L'OSASC recherche bénévoles

Vous avez apprécié les soirées à thème, la Saint Sylvestre, les fêtes de la Saint Jean, la brocante et sa restauration, sans oublier le tennis de table et la bibliothèque, et, comme nous, vous souhaitez que toutes ces animations continuent à faire vivre notre village.

Pourtant, tout ceci pourrait bien s'arrêter faute de volontaires.

L'OSASC recherche des bénévoles prêts à s'investir, ou simplement à donner un coup de main, pour que l'aventure continue. Ce serait dommage que notre village devienne une commune-dortoir sans vie où plus rien ne s'y passe.

Si vous vous sentez prêts à ce petit investissement, contactez l'OSASC.

Nous sommes au regret de vous annoncer que la traditionnelle fête de la Saint-Jean ne pourra être organisée du fait du départ des organisateurs habituels. Merci à eux pour leur investissement, qui a fait tant d'heureux ».

Tous renseignements et coordonnées en mairie

Par téléphone : Kévin Martin 07 67 39 41 39 - Par mail : osasc78660@gmail.com



La Bibliothèque

Un nouvel arrivage de livres vous y attend. Laissez-vous tenter : il y en a pour tous les goûts, dépaysement garanti !

Pour les amateurs de Polars/ Thrillers : l'embarras du choix

QUOI DE NEUF ?

3 titres de **MICHAEL CONNELLY**



[A qui sait attendre](#) : Grâce à l'ADN la trace d'un violeur en série 20 ans plus tôt est retrouvée

[Sous les eaux d'Avalon](#) avec un nouvel enquêteur l'inspecteur Stilwell

[Sans âme ni conscience](#) Un roman captivant d'une actualité brûlante sur les zones d'ombre et les menaces de l'IA

NESBO

[Le téléphone carnivore](#) Une cabine téléphonique à l'orée de la forêt et des disparitions soudaines

[Le bonhomme de neige](#) Pour chaque femme disparue un bonhomme de neige apparait- un défi pour le célèbre Harry Hole



HENRI LOEVENBRUCK combine enquêtes policières et histoire de France en l'occurrence la Révolution de 1789

[L'assassin de la rue Voltaire](#) - [Le fantôme de Versailles](#)

[Le mystère de la main rouge](#)

BERNARD MINIER - H : La terreur en majuscule un thriller classique dans lequel s'imbriquent des thématiques contemporaines comme le masculinisme et la révolution numérique

ARNALDUR INDRIDASON - [Les lendemains qui chantent](#) Une enquête sur la piste



JAMES ROLLINS - [Dans la nécropole maudite](#) Un archéologue nous entraîne au cœur de la jungle sud américaine dans des cités Incas perdues

JEAN D'AILLON - [Un monde perdu](#) La où ils pensaient voler un secret ils ont réveillé un cauchemar

HERVE COMMERE - [Dernier cri](#) Un polar social dans les coulisses des lobbies de l'industrie textile

Sans oublier d'autres auteurs :



NICOLAS BEUGLET : [L'ultime avertissement](#)

CÉCILE CABANAC : [La poussière des morts](#)

LAURENT JOFFRIN : [Le crime de le Floch](#)

Pour les amateurs de Romans

Le **prix Goncourt** **LAURENT MAUVIGNIER** - [La maison vide](#) Comment on remonte le temps en écrivant un roman où l'auteur transforme avec maestria ses ancêtres en personnages. Son histoire devient celle de toutes les familles.

MELISSA DA COSTA - [Fauves](#) Sous le chapiteau d'un cirque itinérant dans les années 1980 l'autrice explore la violence qui se transmet comme un héritage maudit.



ANTOINE WAUTERS - [Haute folie](#) Pour mieux repartir le héros doit revenir sur les lieux de son passé, empêché par les fantômes et les silences -une leçon de vie et d'écriture.

SOPHIE DIVRY - [Fantastique histoire d'amour](#) Un roman choral qui tient à la fois d'un polar, d'un récit fantastique et d'une romance : une fiction documentée appuyée sur la vérité scientifique.

DAVID JOY - [Les deux visages du monde](#) Le roman nous plonge en Caroline du nord, état à la nature majestueuse ravagé par la pauvreté et la drogue : un modèle réduit des tensions à l'œuvre dans un pays en déliquescence.

ERIC CHACOUR - [Ce que je sais de toi](#) Ce premier roman entraîne le lecteur dans la communauté levantine du Caire. Il décrit un clan déchiré, une société en pleine transformation et le destin émouvant d'un homme en quête de sa vérité.



FRANÇOISE BOURDON - [Fleur de charbon](#) Une fresque sociale avec l'émancipation féminine, la lutte ouvrière au travers du destin d'une femme qui a grandi dans l'univers des mineurs près de St Etienne.

VIRGINIE GRIMALDI - [Les heures fragiles](#) Une épopée d'humour et de larmes que traversent une mère et sa fille.

RAPPEL DES HEURES D'OUVERTURE DE LA BIBLIOTHEQUE : Le samedi de 14h30 à 16h30
sauf période de vacances scolaires

Le Fleurissement



Les jardinières ont pris du retard cette année pour des raisons administratives mais elles seront bientôt installées au 1er étage de la mairie et de chaque côté de la rue devant la Place de la Liberté. Notre choix des espèces tiendra compte du réchauffement climatique et donc d'un moindre arrosage dans la mesure du possible. Nous récupérerons aussi les plants des années précédentes.



Les divers plants de légumes ont été faits au potager où nous avons recours au paillage pour économiser l'eau de pluie récupérée dans les citernes.

La commission fleurissement invite les bonnes volontés disponibles à la rejoindre en se faisant connaître en Mairie. [Toute aide, même irrégulière, sera la bienvenue.](#)

Le jardinage comme le sport est un atout pour la santé !



Dispositif ERRE : un relais local pour l'égalité et la lutte contre les violences

L'association ERRE (« Élu Rural Relais de l'Égalité ») est un dispositif porté par l'Association des Maires Ruraux de France (AMRF).

Son objectif est de créer un réseau de « sentinelles locales » capables d'agir rapidement et efficacement contre les violences et les inégalités, notamment dans les territoires ruraux où l'accès aux services spécialisés peut être plus difficile.

Le dispositif ERRE vise notamment à :

- Lutter contre les violences intrafamiliales, en particulier les violences conjugales ;
- Combattre les discriminations et les inégalités en milieu rural ;
- Informer, orienter et accompagner les personnes concernées.

Ce dispositif repose sur un constat important : une part importante des violences, notamment des féminicides, survient en zone rurale, où les victimes peuvent rencontrer davantage de difficultés pour accéder aux structures d'aide et d'accompagnement.

Le rôle des élus relais ERRE

Les élus relais ERRE sont des élus locaux volontaires, formés pour :

- Écouter et accueillir la parole des victimes ;
- Orienter vers les structures compétentes (associations, services sociaux, forces de l'ordre, etc.) ;
- Sensibiliser la population aux violences et aux inégalités ;
- Assurer un rôle de proximité et d'écoute au sein de la commune.

Dans notre commune, ce dispositif est assuré par :

- Mme Claudine FLORES, élue référente
- Mme Aurore MAUBAILLY, membre du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale).

Des rendez-vous peuvent être proposés en Mairie, en toute discrétion et dans le respect de la confidentialité.

Le dispositif s'appuie également sur :

- Des référents départementaux chargés de la coordination ;
- Des formations spécifiques pour les élus relais ;
- Un réseau national de partenaires associatifs et institutionnels.



Yvelines
Le Département

YES+ recrute des étudiants

Le Département lance une nouvelle campagne de recrutement d'étudiants, de jeunes de plus de 16 ans ou en reprise d'études.

Ils seront formés afin de réaliser des missions de convivialité rémunérées (visites à domicile, appels téléphonique, activités collectives) auprès de seniors isolés (à partir de 60 ans), isolés et inscrits sur la plateforme oyesplus.fr.

Le dispositif Yes +, c'est quoi ?

Le Département des Yvelines a renforcé le dispositif YES en créant YES+ et mis en place un ensemble de mesures visant à lutter contre l'isolement des personnes âgées et la précarité des jeunes particulièrement impactés.

Le pilotage du dispositif YES+ est confié depuis janvier 2022 à l'Agence interdépartementale AutonomY.

Le dispositif a 3 objectifs :

- lutter contre l'isolement des personnes âgées,
- lutter contre la précarité des jeunes
- favoriser les liens intergénérationnels.

Candidatures des jeunes : 01 39 07 78 78.
Ou par mail yesplus@yvelines.fr

Inscriptions des seniors via Allô Autonomie :
0 801 801 100 (appel gratuit).



Les Bonnes pratiques

Bruits de voisinage : bien bricoler et jardiner... en respectant ses voisins

Avec les beaux jours, les activités de bricolage et de jardinage reprennent : nettoyeur haute pression, tondeuse, taille-haie, perceuse... autant d'outils utiles, mais parfois bruyants. Pour préserver la tranquillité de tous, quelques règles simples sont à respecter.

Des horaires à connaître

Les travaux réalisés par les particuliers (bricolage, jardinage...) sont autorisés à des horaires précis, fixés par la réglementation :

Du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30

Le samedi : de 9h à 12h et de 15h à 19h

Le dimanche et les jours fériés : de 10h à 12h

En dehors de ces plages horaires, l'utilisation d'outils bruyants est interdite, afin de respecter le repos de chacun.

Pourquoi ces règles ?

Le bruit est l'une des premières sources de tensions entre voisins. Encadrer les horaires permet de concilier les besoins de chacun : entretenir son jardin, réaliser des travaux, tout en garantissant des moments de calme.

Le bon sens avant tout. Au-delà de la réglementation, quelques réflexes favorisent le "bien vivre ensemble" :

- Privilégier les travaux bruyants durant les périodes réglementées,
- Éviter les nuisances prolongées,
- Prévenir ses voisins en cas de travaux exceptionnels,
- Rester attentif à son environnement, notamment en période de repos.



Un village agréable pour tous

Respecter ces règles, c'est contribuer à la qualité de vie à Boinville-le-Gaillard. Chacun peut ainsi profiter de son jardin et de sa maison dans un cadre serein et respectueux.

Opération Tranquillité Vacances : partez l'esprit serein

À l'occasion des vacances, nombreux sont les Boinvillois qui s'absentent de leur domicile pour quelques jours ou plusieurs semaines. Afin de prévenir les cambriolages et garantir la tranquillité de chacun, la commune de Boinville-le-Gaillard et la brigade de gendarmerie d'Ablis s'associent pour vous proposer le dispositif Opération Tranquillité Vacances (OTV). **Un service gratuit pour sécuriser votre domicile**

L'Opération Tranquillité Vacances permet aux habitants de signaler leur absence à la gendarmerie. Durant cette période, des patrouilles sont organisées de manière régulière et aléatoire aux abords des habitations inscrites.

L'objectif est simple : dissuader les tentatives d'intrusion et intervenir rapidement en cas de situation anormale (volets ouverts, porte forcée, présence suspecte...).

Comment en bénéficier ?

L'inscription est simple et gratuite. Il suffit de compléter un formulaire précisant :

Vos dates d'absence - Votre adresse

Les coordonnées d'une personne de confiance pouvant être contactée en cas de besoin.



Cette démarche peut être effectuée entre 45 jours et la veille du départ :

Directement auprès de la brigade de gendarmerie d'Ablis ou en ligne sur le site service-public.gouv.fr en utilisant votre France Connect.

Il est recommandé d'anticiper votre demande quelques jours avant votre départ.

Gendarmerie d'Ablis 22 rue de la Mairie 78660 Ablis 01 30 59 10 19

En cas d'urgence, appeler le 17 ou 112



Les Evènements à venir



Samedi 06 juin 2026

Association Le Rendez Vous de la Reine



À l'occasion de la 10^e édition du rallye annuel dédié aux véhicules d'avant-guerre, une vingtaine de voitures anciennes feront leur arrivée à Boinville, dans la cour des Ateliers, après un circuit touristique de 35 km à travers la région.

Nous vous invitons à venir admirer ces véhicules d'exception et à partager un moment convivial avec les passionnés d'automobiles anciennes.

L'arrivée est prévue aux alentours de 17h00
Aux ateliers municipaux, Chemin de la Mare du Bois



Dimanche 07 juin 2026



Boinville-le-Gaillard à l'honneur à l'hippodrome de Rambouillet

Le dimanche 7 juin prochain, notre commune sera à l'honneur à l'occasion du Prix de Boinville-le-Gaillard, une course hippique organisée sur le prestigieux hippodrome de Rambouillet.

Cet événement constitue un moment privilégié de mise en lumière de notre village au cœur d'un rendez-vous sportif et convivial. Le temps d'une course, Boinville-le-Gaillard donne ainsi son nom à une épreuve officielle, rassemblant professionnels des courses, passionnés d'équitation et curieux venus profiter d'un spectacle impressionnant.



Au-delà de la compétition, cette journée est aussi l'occasion de partager un moment dans un cadre verdoyant et animé. Les spectateurs pourront découvrir l'univers des courses hippiques, admirer la puissance et l'élégance des chevaux, et ressentir l'intensité des départs et des arrivées.

La municipalité se réjouit de cette belle visibilité offerte à Boinville-le-Gaillard dans le cadre du partenariat noué avec l'hippodrome, qui contribue à faire rayonner la commune au-delà de son territoire.

Accessible à tous, cet événement est une belle opportunité de sortie dominicale. Que vous soyez amateur de courses hippiques ou simplement en quête d'une activité originale, le Prix de Boinville-le-Gaillard vous promet un moment à la fois sportif, festif et convivial.

Rendez-vous le dimanche 7 juin de 13h00 à 17h00 à l'hippodrome de Rambouillet pour soutenir les chevaux en lice et partager ce moment de fierté locale !

Tarif d'entrée : 5 euros - Gratuit jusqu'à 18 ans.

Hippodrome de Rambouillet

Rue du Petit-Gril, quartier de la Villeneuve, 78120 Rambouillet

Des entrées gratuites sont disponibles en Mairie.

Lundi 13 juillet 2026



Le feu d'Artifice

Comme chaque veille de la Fête Nationale, le feu d'artifice et la retraite aux flambeaux vous seront offerts par la Mairie.

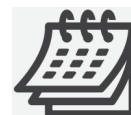
Cette année, la municipalité organisera un repas participatif entre les habitants de la commune, dans un esprit guinguette.

Chacun apportera son panier repas, sa boissons et sa bonne humeur !!
Vous pourrez également apporter vos grillades qui seront cuites par nos « Chefs Barbecue ». La Mairie mettra à disposition des tables, chaises



Puis le feu d'artifice sera tiré par M. Thomas HAROUN au dessus d'un champs de betteraves. Le lieu reste à définir à ce jour et sera choisi en concertation avec les agriculteurs de la commune.

Nous vous attendons nombreux !!



Mercredi 26 août 2026

Ciné plein air à Boinville-le-Gaillard : une soirée conviviale à ciel ouvert !

Dans le cadre du festival Yvelines Ciné, la commune vous donne rendez-vous pour une projection en plein air au terrain multisport (city stade) à la tombée de la nuit..

L'événement est gratuit et ouvert à tous. Des chaises longues seront mises à votre disposition pour vous permettre de profiter confortablement de la séance, dans une ambiance estivale et familiale.

La Municipalité prévoit également la présence d'un foodtruck ainsi que de jeux et d'animations pour enfants avec le soutien de l'association ECTM.



Le film : C'est le monde à l'envers !

Cette comédie française réunit notamment Michaël Youn, Valérie Bonneton et François Berléand. Une famille parisienne, habituée à son confort, voit son quotidien bouleversé lorsqu'elle doit se réfugier à la campagne après une crise majeure. Entre perte de repères, retour à l'essentiel et situations cocasses, Le Monde à l'envers propose une comédie sur le choc des habitudes, la solidarité et notre capacité à nous adapter.

Informations pratiques :

Date : mercredi 26 août

Horaire : à partir de 19h

Tarif : gratuit

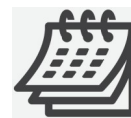
Lieu : terrain multisport (city stade),
rue de la Gobeline à Bretonville

Confort : chaises longues à disposition

Attention : l'événement pourra être déplacé à la salle polyvalente selon les conditions météorologiques.



Juin 2026 - Une sortie au grand air : 5 apéros-concerts de la Bergerie nationale



À quelques minutes de Boinville-le-Gaillard, la Bergerie nationale de Rambouillet vous propose cet été une idée de sortie idéale pour petits et grands : ses apéros-concerts en plein air. Un rendez-vous convivial qui mêle musique, détente et découverte dans un cadre naturel exceptionnel.

5 rendez-vous en juin et juillet

Dans un esprit guinguette, 5 soirées apéros-concerts gratuites vous sont proposées dans le jardin de Montorgueil de la Bergerie nationale. Rendez-vous les jeudis 4, 11, 18, 25 juin et 2 juillet 2026 de 19h à 22h.

Un moment à partager en famille ou entre amis

Pensés pour être accessibles à tous, ces concerts en extérieur offrent une ambiance détendue, propice aux sorties en famille. Les enfants peuvent profiter des grands espaces pour se dégourdir les jambes pendant que les parents apprécient la musique dans une atmosphère paisible.

La programmation musicale, variée et accessible, permet de faire découvrir différents styles aux plus jeunes tout en offrant un moment agréable aux adultes.



Nature, patrimoine et découverte

Située dans le domaine du château de Rambouillet, la Bergerie nationale est un lieu chargé d'histoire, créé sous Louis XVI. Elle constitue aujourd'hui un espace unique où se rencontrent patrimoine, agriculture et animations pédagogiques.

Avant le concert, la visite du site peut compléter agréablement la sortie, offrant aux enfants une approche ludique du monde rural et aux parents un moment de découverte culturelle.

Une ambiance décontractée et conviviale

Sur place, chacun peut profiter d'une petite restauration (saucisses, merguez, planches de dégustation issues des produits de la ferme de la Bergerie, frites, pâtisseries, boissons...) ou apporter de quoi grignoter, pour un moment qui rappelle l'esprit d'un pique-nique musical. L'ambiance est volontairement simple, chaleureuse et conviviale.



Ces soirées représentent ainsi une belle opportunité de partager un temps en famille ou entre amis.

Plus d'infos sur www.bergerie-nationale.fr/evenement/aperos-concerts-bergerie

Soirées musicales dans les jardins de la Bergerie

Tout public

Sous réserve d'annulation en cas de mauvais temps.

Afin de garantir la sécurité et le confort d'accueil du public, l'accès aux apéros-concerts reste gratuit, mais est désormais soumis à une réservation préalable obligatoire via :

<https://my.weezevent.com/aperos-concerts>





Rambouillet Territoires propose une programmation culturelle dense, entre lieux patrimoniaux et artistiques, à découvrir ou redécouvrir toute l'année.

Petite sélection des événements phares de l'été :

 26 mai au 13 juin Fête de l'Usine à chapeaux, Usine à Chapeaux, Rambouillet : usineachapeaux.fr	 6 et 7 juin 2026 Rendez-vous aux Jardins, visites et animations, Palais et jardins du Roi de Rome (Rambouillet) et Château de Breteuil : rambouillet.fr / breteuil.fr	 6 et 7 juin 2026 Salon des Métiers d'Art et de la création, 10h-19h, Bergerie nationale, Rambouillet : aart-valleedechevreuse.fr	 2 au 13 juin 2026 Exposition "Fusions" — ateliers d'art, vernissage le 6 juin, La Lanterne, Rambouillet : usineachapeaux.fr
 Juin-juillet Partir en Livre, animations autour du livre jeunesse, La Lanterne, Rambouillet : lalanterne.rambouillet.fr	 27 juin 2026 Bal d'été, dès 17h, La Lanterne, Rambouillet : lalanterne.rambouillet.fr	 6 juin au 30 août 2026 Exposition d'art contemporain ORLAN, 14h-18h, vernissage performance le 7 juin à 11h30, Maison Elsa Triolet-Aragon, Saint-Arnoult-En-Yvelines : maison-triolet-aragon.com	
 2 juillet 2026 Atelier d'œnologie VinArt, 20h à 22h, Petit Moulin de Cenay-la-Ville : rambouillet-tourisme.fr	 28 juin au 6 septembre 2026 « Dimanches au jardin », expositions, concerts et théâtre en plein air, Maison Elsa Triolet-Aragon : maison-triolet-aragon.com	 4 juillet au 31 août 2026 Ateliers pédagogiques « Apprenti fermier », 14h-18h30, Bergerie nationale : bergerie-nationale.fr	 27 juin au 13 septembre 2026 Exposition Les Jardins de l'archive de Bruno Mallart, apéro-rencontre avec l'artiste le 3 juillet 2026 à 19h, Palais du Roi de Rome, Rambouillet : rambouillet.fr
 5 juillet au 28 septembre 2026 Exposition artistique et parcours « Paysages en Vallée de Chevreuse », Vallée de Chevreuse : rambouillet-tourisme.fr	 15 août au 13 septembre 2026 Festival Yvelines Ciné, en soirée : yvelines.fr	 5 septembre au 29 novembre 2026 Exposition André Masson, Maison Elsa Triolet-Aragon : maison-triolet-aragon.com	
 19 au 27 septembre 2026 Exposition La Shary "Bientôt deux siècles, ça se fête", Palais du Roi de Rome, Rambouillet : rambouillet.fr	 26 septembre 2026 Bal masqué costumé vénitien, Domaine du château de Dampierre, dès 19h : domaine-dampierre.com	 19 et 20 septembre 2026 Journées européennes du patrimoine : journeesdupatrimoine.culture.gouv.fr	

La vie à la campagne avec ses animaux

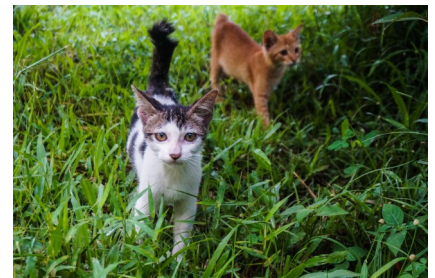
Chats errants : la commune poursuit son action pour une cohabitation apaisée

Suite à la campagne de stérilisation menée fin 2025 au Bréau-sans-Nappe, quelques chats errants non stérilisés ont été identifiés. Afin de poursuivre le travail engagé et d'éviter une nouvelle augmentation de la population féline, la commune a décidé d'agir à nouveau.

Lors du Conseil municipal du 7 avril 2026, les élus ont ainsi approuvé la signature d'une nouvelle convention avec la Société Protectrice des Animaux (SPA). Cette nouvelle campagne permettra de capturer, identifier et stériliser plusieurs chats dits « libres », avant de les relâcher sur leur lieu de vie.

Pourquoi stériliser les chats errants ?

La stérilisation est aujourd'hui la méthode la plus efficace pour limiter la reproduction des chats et éviter leur prolifération. Elle contribue également à améliorer leur état de santé et à réduire certaines nuisances (bruits, marquages, conflits entre animaux). À terme, cette démarche permet une meilleure cohabitation entre les habitants et les animaux présents sur la commune.



Une action encadrée et responsable

Cette intervention s'inscrit dans le cadre des obligations du Maire en matière de gestion des animaux errants et de protection animale. Elle est menée en partenariat avec une association spécialisée, garantissant des conditions respectueuses du bien-être animal.

Pour l'année 2026, la commune prévoit la stérilisation de 10 chats, avec une participation financière de 55 € par animal identifié, soit un budget total de 550 € inscrit au budget communal.

Un engagement dans la durée

Cette nouvelle campagne s'inscrit dans la continuité des actions déjà engagées. Elle témoigne de la volonté de la municipalité de traiter durablement la question des chats errants, avec une approche à la fois pragmatique, responsable et respectueuse du vivant.

Chacun peut contribuer à cette démarche en signalant à la mairie la présence de chats errants non identifiés.

Attention aux hérissons dans nos jardins

Avec le retour des beaux jours et l'entretien des jardins, il est nécessaire d'être particulièrement vigilants lors de l'utilisation des outils de jardinage. Les hérissons, espèce protégée et utile à la biodiversité, se déplacent principalement la nuit et se réfugient souvent dans les broussailles, sous les haies, les tas de bois ou les arbustes.



Les robots-tondeuses utilisés durant la nuit représentent un danger important pour ces animaux, qui ne fuient pas le danger mais se mettent en boule. Les tondeuses, débroussailleuses et tailles de haies peuvent également blesser des hérissons cachés dans la végétation.

Il est donc recommandé de faire fonctionner les robots de tonte uniquement en journée, d'inspecter les zones à débroussailler avant toute intervention et de conserver quelques espaces refuges dans les jardins. Des gestes simples permettent ainsi de préserver une espèce précieuse pour l'équilibre de notre environnement, qui est malheureusement déjà gravement menacée.

Nos amis les chiens

Posséder un chien est une chance et une responsabilité. Nous aimons tous les promener dans les rues et chemins de notre commune.

Mais les déjections canines non ramassées restent l'une des premières sources d'incivilités signalées par les habitants.

Il faut rappeler, suivant le code pénal, que tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement au ramassage des déjections de son animal sur tout ou partie du domaine public communal.

L'obligation de ramassage s'applique sur l'ensemble du domaine public :

- Trottoirs et rues
- Parcs, jardins et espaces verts publics
- Terrain multisports
- Aires de jeux pour enfants
- Espaces piétons

La mairie rappelle que ce comportement est une infraction passible d'une amende 135,00€

Ensemble, gardons notre commune propre et agréable pour tous.

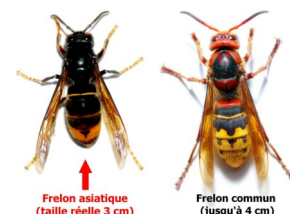


Les Nids de frelons

Les frelons asiatiques investissent notre territoire depuis quelques années. Le piégeage à cette période fera diminuer leurs nombre cet été et cet automne.

Petit rappel : le conseil municipal a décidé de participer au coût d'élimination des nids de frelons asiatiques situés chez les particuliers.

Sur présentation de facture et RIB, la Mairie participe à hauteur de 50,00 €.



Une hirondelle a fait le printemps... et si on lui facilitait la tâche ?

Le printemps est là : la nature s'éveille, les oiseaux chantent... et l'hirondelle fait son grand retour. Silhouette fine, ailes en faucille, elle traverse le ciel avec élégance. Fidèle, elle revient chaque année, après des milliers de kilomètres, nicher exactement au même endroit. Chez nous.



À Boinville-le-Gaillard, deux espèces cohabitent : l'hirondelle rustique, familière des granges, et l'hirondelle de fenêtre, adepte des façades et des avant-toits. Toutes deux sont d'infatigables chasseuses, capturant des milliers d'insectes chaque jour.

Mais derrière ce spectacle se cache une réalité inquiétante : en dix ans, leurs populations ont fortement chuté. En cause : la raréfaction des insectes, la rénovation des bâtiments et la disparition des sites de nidification... sans oublier notre tolérance parfois limitée à leurs petites salissures. Pourtant, des solutions simples existent. Une planchette sous un nid évite bien des désagréments. Et rappelons que les nids sont protégés.

Leur destruction constitue un délit (article L 415-3 du Code de l'environnement), punissable jusqu'à un an d'emprisonnement et 15 000 € d'amende. En cas de difficulté, mieux vaut se rapprocher de la LPO ou de l'Office français de la biodiversité.



Chacun peut agir : installer des nichoirs, préserver des accès, favoriser les insectes en laissant place à la nature... Autant de gestes simples pour les aider.

Infos utiles

Trouver facilement une pharmacie de garde

En dehors des horaires habituels, il est toujours possible de trouver une pharmacie de garde à proximité. Pour cela, consultez le site de l'Ordre national des pharmaciens dédié à l'Île-de-France : <https://monpharmacien-idf.fr>



Simple et rapide, ce service vous permet de localiser la pharmacie ouverte la plus proche du village. En cas d'urgence, composez le 15.

Information Bureau de poste d'Ablis

Nous vous informons que France Service - La Poste d'Ablis sera fermée du mardi 04 août au vendredi 14 août 2026 inclus dans le cadre des mesures estivales.

La reprise des horaires habituels est prévue à compter du mardi 18 août 2026.

Durant cette période, les services de La Poste et de la Banque Postale restent accessibles en ligne:

www.laposte.fr

www.labanquepostale.fr



Information Micro-crèches

Suite à la commission d'attribution des berceaux de Rambouillet Territoires, qui a eu lieu en mars, il reste encore des places disponibles sur les micro-crèches suivantes :

- ✚ Les Clarifaons à Clairefontaine
- ✚ Les Lucioles à Sonchamp
- ✚ Les P'tits Cavaliers à Longvilliers
- ✚ Les Bruyères à Cemay la Ville
- ✚ Les Mousserons à La Boissière

- ✚ La Charmeraie à Raizeux
- ✚ La Sablière à Rambouillet
- ✚ La Petite Ronde à Rambouillet
- ✚ Les Lapinoux à Orcemont



Si des familles souhaitent avoir des renseignements, merci de contacter **Mme Audrey Dos Santos – directrice de territoire de La Maison Bleue**, joignable par mail à audreydossantos@la-maison-bleue.fr

Artisans et commerçants



@atelier_lv
06.64.08.73.94
contact.atelierlv@gmail.com

Bréau sans nappe,
78660, Boinville le Gaillard
www.atelierlv.com



Vous êtes artisan ou commerçant, vous souhaitez vous faire mieux connaître, vous pouvez le faire par le biais de **L'Écho Boinvillois** et du site www.boinville-le-gaillard.fr.

Votre société n'a pas l'obligation d'être domiciliée sur Boinville-le-Gaillard.

Seule contrainte, être Boinvillois, et être immatriculé soit au Registre du Commerce et de l'Artisanat soit au Registre du Commerce et des Sociétés.

Seule formalité, Remplir le formulaire (RGPD) d'autorisation de parution et faire parvenir votre annonce à la Mairie, en précisant votre activité, vos coordonnées (adresse société téléphone etc.), et votre numéro Siret ou Siren.



Léa LEVY a ouvert un atelier de céramique au Bréau-sans-Nappe, l'Atelier Lvy, et propose des initiations et des cours afin de transmettre sa passion

Rédacteur en chef : Thomas HAROUN

Rédacteurs / concepteurs : Katia VACHEROT, Laurent CLEMOT, Samantha BOUVET, Emmanuelle POINTET, Claudine FLORES, Laetitia FABIANI, Christine BILLON, Bruno BARBÉ.

Imprimé par la Mairie de Boinville le Gaillard, ne pas jeter sur la voie publique.